

2^{ème} édition de l'école douleur de la SFETD à Strasbourg 2020

La deuxième édition de l'école avancée sur les douleurs neuropathiques était très attendue et 16 participants ont été sélectionnés par les nombreuses candidatures reçues par un comité présidé par Didier Bouhassira et Luis Garcia-Larrea, organisateurs du programme scientifique. Le programme très complet, pluri professionnel et de très haut niveau a permis d'articuler intelligemment pratiques cliniques, cours théoriques et démonstrations. Nadine Attal a présenté de nombreuses nouveautés pour la prise en charge des douleurs neuropathiques et les dernières découvertes sur les mécanismes neurobiologiques ont été largement discutées après les présentations du Michel Barrot. La présentation des techniques invasives de neuromodulation par Denys Fontaine a été particulièrement complète et les participants ont également appréciés de pouvoir échanger avec Claire Legendre, membre de l'association Francophone Vaincre de la Douleur, qui témoignait sur son parcours.



Comme toujours, les ateliers techniques ont remporté un grand succès. Les démonstrations de potentiels évoqués corticaux ou de la rTMS ont véritablement éclairé sur l'apport que ces techniques peuvent avoir pour le diagnostic et la compréhension des mécanismes sous-jacents. Après la présentation des interventions non médicamenteuses par Christine Berlemont, les approches neuropsychologiques de la douleur neuropathique ont été présentées par Mme Severine Conradi et le Dr Raphaël Minjard.

A la fin de cette seconde édition, tous les participants semblaient ravis de cette expérience, soulignant l'exceptionnel équilibre du programme scientifique et la qualité des intervenants. Les participants ont particulièrement apprécié la chaleur de l'accueil d'Eric Salvat et de son équipe à Strasbourg. Nous vous attendons tous en 2021 pour la troisième édition de l'école douleur de la SFETD, sur une autre thématique qui vous sera dévoilée très bientôt.

Pierrick Poisbeau
Vice-Président de la SFETD